



**Déficiência(s) intellectuelle(s) :**  
*expertise collective et nouvelles coopérations*  
**Jeu*di* 30 novembre 2017**

---

## **Introduction de Jean-Claude THIMEUR, Président du CREAL de Bretagne**

Dans les années 60 et en particulier à partir des années 70, la prise de conscience qu'une partie de la population se trouvait en marge a poussé les élus de la République à légiférer et afin de n'oublier personne ils ont catégorisé les populations concernées en fonction de leurs difficultés ou handicaps.

On pensait alors qu'il fallait créer des instituts spécialisés –à la prise en charge-à l'éducation- à la protection de ces personnes.

Ce sont les deux lois de 1975 sur les instituts sociaux et médico-sociaux et sur le handicap, puis le décret de 1976 sur les CHRS qui ont concrétisé cet élan.

Nous savons aujourd'hui que cette discrimination positive si elle a eu de nombreux effets favorables a eu aussi des effets pervers. Et en particulier la mise au ban d'une façon quasi définitive d'une partie de la population.

La loi 2002-2 et les textes qui en découlent affirment fermement la volonté de changer cette situation : on parle aujourd'hui d'accompagnement, de projet personnel, de parcours de vie.

Alors, je ne sais pas si vous avez perçu la même chose que moi, mais en dehors des milieux avertis (comme ici) il n'est pas rare d'entendre sur les ondes ou ailleurs, des gens s'exprimer sur ce qui doit être fait, sur ce qui doit être mis en œuvre pour ces personnes vulnérables. Et ces gens ne sont souvent ni parents, ni vulnérables, ni professionnels du secteur concerné mais ils se veulent porteurs d'idéal.

On ne va pas les en blâmer bien sûr : il faut de l'idéal !

Mais il faut aussi préciser qu'au-delà de l'idée –si grande soit-elle- il y a une mise en œuvre complexe, difficile et quelquefois éprouvante, qui requiert du savoir, de la connaissance, de l'expérience, du désir.

Traiter la question de l'aide sociale au sens large ce n'est pas le café du commerce !

Si tout le monde peut faire l'effort d'être bienveillant et c'est déjà beaucoup ! Tout le monde ne peut pas par un simple claquement de doigt, accompagner, éduquer, soutenir.

Il y a une nécessité absolue d'acquérir une compétence et une expérience.

C'est bien pour cela que nos métiers existent !

Prenons pour exemple notre sujet du jour : **la déficience intellectuelle** :

Qu'elle soit légère ou plutôt lourde, on est confronté à une inhibition du sujet quant à la compréhension de tout ou partie d'une information et donc par contre coup à une difficulté de mise en œuvre.

Mais se superpose à cette inhibition les particularités et singularité de la personnalité ou du caractère de cette personne voire dans certains cas du pathos ou des troubles du comportement ; enfin peut se rajouter un problème de santé.

Tous les codes sont donc faussés ou amplifiés et il faut donc être capable d'analyser, de discerner, de comprendre avant d'élaborer une stratégie d'accompagnement.

C'est l'un des premiers aspects de la profession de spécialiste que vous exercez.

Le deuxième aspect se concrétise au travers de l'obligation que vous avez de vous connaître un peu plus que « monsieur tout le monde », d'avoir une lucidité sur la connaissance intuitive de vos propres projections sur la société, l'éducation, sur l'enfant ou l'adulte que vous accompagnez.

C'est à cette condition que vous créez un espace où accompagnant et accompagné vont inventer et cheminer ensemble pour la réussite du projet de vie du second.

Son projet de vie : vivre avec les autres et interagir avec eux, se sentir 'inclus'.

Alors l'institution monolithique est-elle toujours pertinente ?  
Certainement non !

Mais elle ne doit pas disparaître : elle doit se transformer, s'ouvrir, s'assouplir, coopérer et certaines sont déjà dans cette dynamique.  
Et la réussite de cette transformation passe par l'engagement et le désir de chacun d'entre vous.

Car ce sont ceux qui chaque jour inventent une pédagogie nouvelle au un par un, pour franchir avec la personne chaque étape, qui sont le moteur de cette transformation.

Vous allez de plus en plus dans certaines situations devoir convaincre le citoyen du bien fondé de l'inclusion et du vivre ensemble, et c'est pour cela que vos métiers sont si particuliers.

Bonne journée de travail et de partage !